

## ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL SAINT-JEAN-DE-COUZ





## EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

## AVANT-PROPOS

Le Parc naturel régional de Chartreuse a pris l'initiative remarquable de s'engager dans l'inventaire du patrimoine du massif. L'opération est d'envergure puisqu'elle touche deux départements, concerne aussi bien des communes de montagne que des communes de plaine et même des zones urbaines. C'est dire si le patrimoine en est varié et l'ouvrage de longue haleine.

Pour le réaliser, le Parc a engagé deux chargées de mission, Christine Penon, archéologue, et Emmanuelle Vin, historienne de l'art. Aude Jonquières, architecte à la Conservation du Patrimoine de l'Isère, les aide et coordonne leurs travaux.

Une collaboration entre la Conservation du Patrimoine de l'Isère (CPI) et la Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie (CDPS) s'est mise en place pour accompagner le projet.

Chaque étape constitue une avancée significative dans la connaissance des patrimoines de chacune des zones inventoriées. Si les deux premières concernaient essentiellement le département de l'Isère, cette troisième opération s'est déroulée exclusivement en Savoie dont huit communes sont ici concernées : Attignat-Oncin, La Bauche, Saint-Cassin, Saint-Christophe-la-Grotte, Saint-Franc, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Pierre-de-Genébros et Saint-Thibaud-de-Couz, communes du piémont de la Chartreuse dont deux d'entre elles ont fourni les vestiges préhistoriques les plus anciens du département.

Connaître pour valoriser, telle pourrait être la devise que le Parc a fait sienne tant il est vrai qu'on ne maîtrise bien que ce que l'on connaît bien. Connaître c'est déjà protéger car cela permet de mettre en place une politique de conservation préventive et éventuellement une valorisation.

En effet, le but de cet inventaire n'est pas seulement de réaliser un bel exercice de recensement exhaustif de tous les patrimoines d'un secteur, il est surtout d'offrir une base d'informations dont élus, associations et particuliers doivent tirer profit : outil pour les élus dans le cadre de l'élaboration des PLU, moyen de connaissance de leur patrimoine pour les habitants et base de données indispensable pour envisager une mise en valeur pour un public plus large par le biais d'itinéraires thématiques, dépliants ou toute autre forme de médiation.

La somme de documents rassemblés dans cet ouvrage destiné à être remis à chaque commune permettra une gestion de l'espace en toute connaissance de

cause et leur apportera les arguments nécessaires au désir de valorisation du patrimoine.

Par ailleurs, la mobilisation autour de ce travail, professionnels, associations, institutions ou simples particuliers intéressés, est déjà, en soi, une belle réussite. Les moyens existent pour continuer et animer le patrimoine qui a sa place dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Françoise Ballet  
Conservateur en chef – Conservation Départementale du Patrimoine,  
service du Conseil Général de la Savoie

# METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

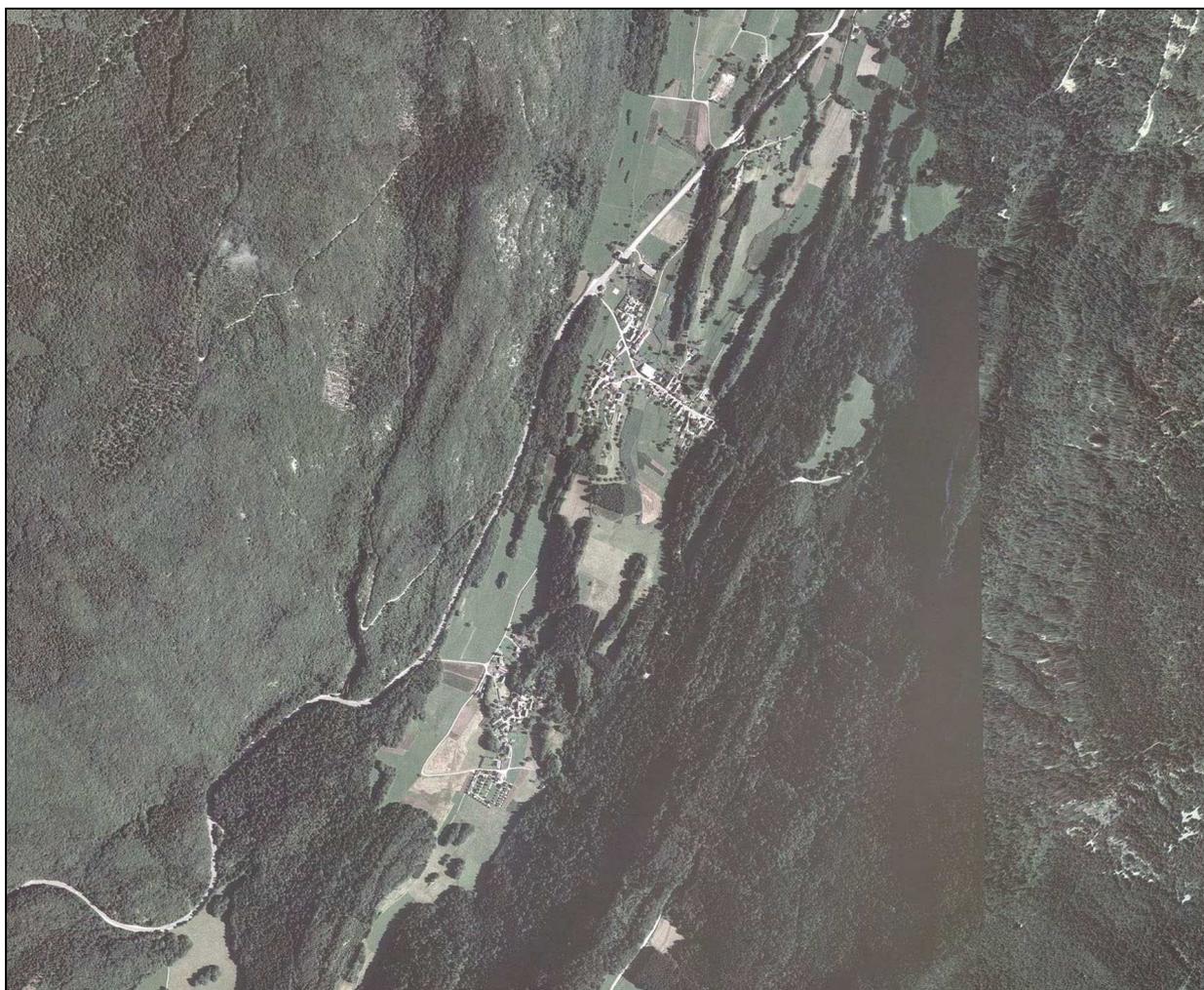
Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.

## Présentation générale



Vue aérienne de la commune – ©IGN Paris, BD ORTHO®

### Territoire et paysage

Saint-Jean-de-Couz se situe dans la vallée du Couz, qui relie le coeur du massif de Chartreuse à partir de la barrière rocheuse de Saint-Christophe-la-Grotte, à la plaine de Chambéry.

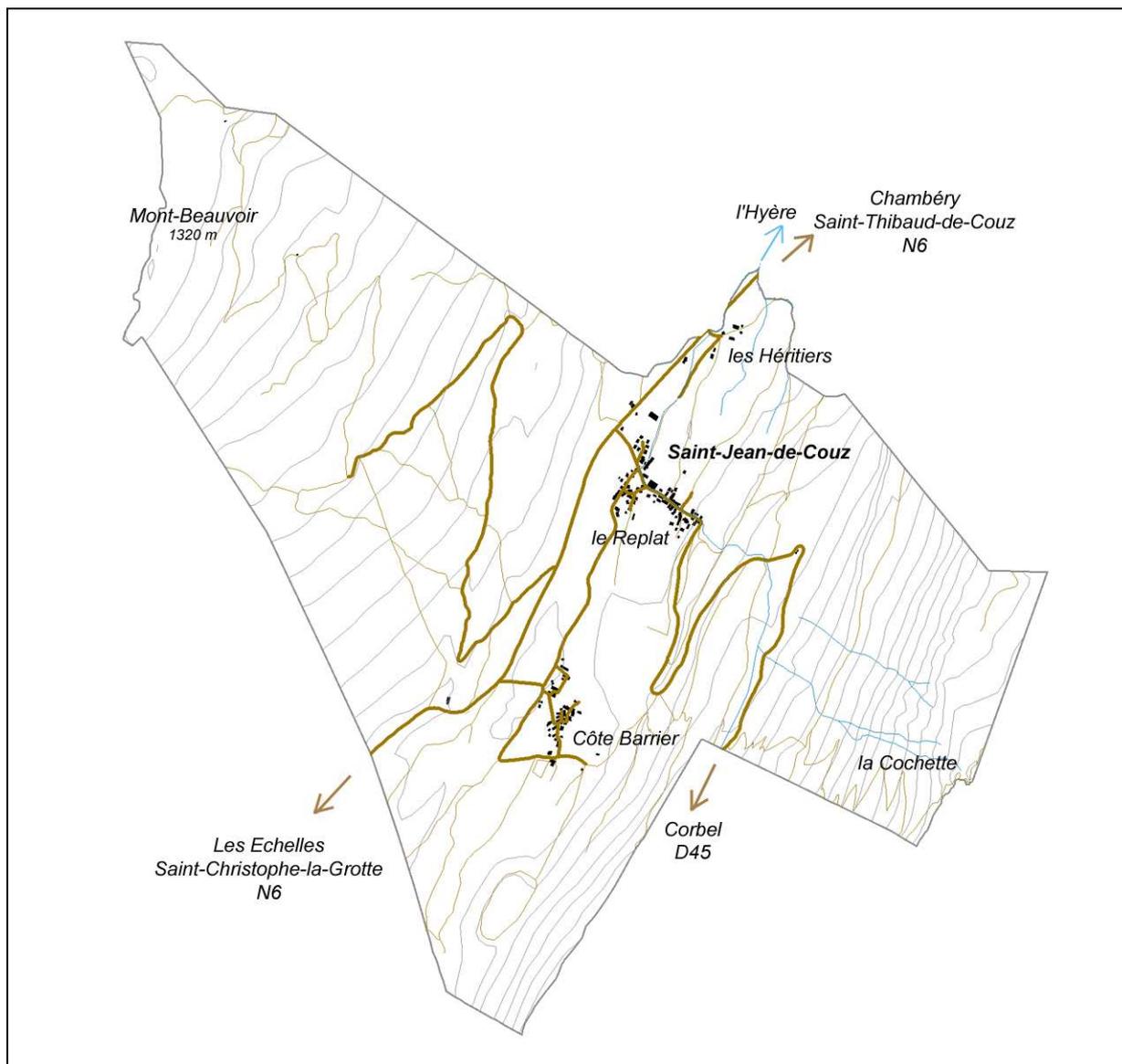
Le territoire de la commune s'étend entre les pentes orientales de la partie sud de la montagne de l'Epine, et le relief borné à l'est par le col du Grapillon et la pointe du Grand Crêt. Entre ces deux versants affrontés, le fond

de vallée est sillonné par l'axe routier de la RN 6 reliant Chambéry aux Echelles.

Le territoire est limité au sud-ouest par Saint-Christophe-la-Grotte, à l'est par Corbel, au nord par Saint-Thibaud-de-Couz et au nord-ouest par Saint-Pierre-de-Genébros et La Bauche.

Le village est situé sur la même latitude que le col du Couz, point culminant de ce sillon du Couz (qui constitue la limite entre le massif de Chartreuse et le chaînon de l'Epine).

Mais le relief est très contrasté sur la commune, avec des pentes importantes sur les versants qui dominent le village. Les altitudes



**Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viaire, groupements d'habitat**

s'échelonnent de 620 m au point le plus bas, 750 m dans le secteur de Jubin à l'est de la commune, jusqu'à 1320 m à l'ouest (Mt-Beauvoir) et près de 1620 m à l'extrême est de la commune (sommets de la Cochette).

L'habitat se répartit dans ce paysage en trois zones : deux groupements principaux relativement denses (le bourg de Saint-Jean-de-Couz et le village de Côte Barrier) et un hameau (Les Héritiers).

Le bâti s'égraine le long des voies de circulation, parallèlement et en retrait de l'axe qui traverse la vallée. Les hameaux sont implantés au bord du passage de l'ancienne route nationale.

Le bourg de Saint-Jean-de-Couz, lui, est structuré par l'axe menant à Corbel et au bassin des Entremonts.

L'habitat est implanté au pied des pentes environnantes, recouvertes de forêts denses. Ces dernières sont peuplées de feuillus, auxquels se mêlent des conifères dans les étages supérieurs et jusqu'à mi-pente. Cet environnement se découvre progressivement une fois franchi le tunnel de la grotte à Saint-Christophe-la-Grotte. La route circule alors dans une plaine étroite.

Le ruisseau de l'Hyère qui serpente dans le bourg de Saint-Jean reçoit les eaux du ruisseau de la Fontaine Froide. Ce dernier prend sa

source à près de 1450 m, sous la pointe de la Cochette.

Leurs eaux irriguent la vallée et alimentent une zone d'anciens marais, localisée entre le bourg de Saint-Jean et la limite nord de la commune.

Le réseau viaire est constitué principalement de deux voies parallèles qui circulent en fond de plaine (la RN6 et la voie reliant Côte-Barrier au hameau des Héritiers), d'une voie perpendiculaire qui traverse Saint-Jean et monte en lacets en direction de Corbel et du bassin des Entremonts.

L'occupation (bâtie et non bâtie) du territoire de Saint-Jean-de-Couz a peu évolué depuis le premier tiers du 18<sup>ème</sup> s.

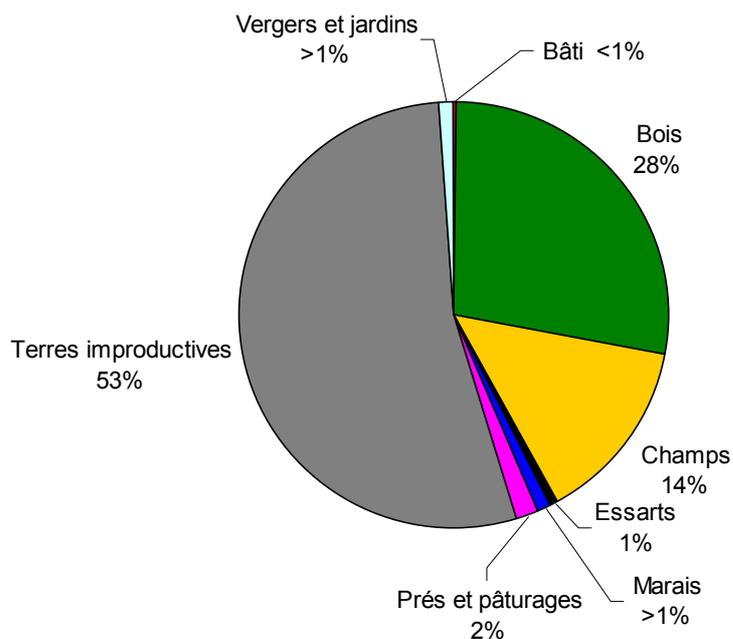
Sur ce territoire, le bâti représentait alors moins d'1% de la surface totale de la commune – cette proportion étant aujourd'hui à peu près identique.

En revanche, l'examen de la nature des parcelles révèle des changements sensibles : en 1728, près de 20% du territoire était occupé par des terres cultivées, et presque un tiers était couvert par la forêt.

Aujourd'hui, les cultures ont régressé, et la forêt a gagné du terrain pour couvrir près de 50% de la superficie de Saint-Jean-de-Couz ; les clairières sur les pentes du Mont-Beauvoir ont disparu, et les bois bordent les secteurs habités.

## Saint-Jean-de-Couz 1728 - Natures des parcelles

(d'après les données de la mappe sarde, en pourcentage du territoire)



# Histoire et évolution de la commune

Saint-Jean-de-Couz, dans ses anciennes appellations, apparaît sous la forme de Co, de Cou, de Coho, de Cout. En effet, dès le 11<sup>ème</sup> s., on trouve mention du lieu avec la présence d'une chapelle, *capella de Coho*. Vers 1100, elle est désignée comme *ecclesia de Co*, et sous la dénomination *ecclesia de Couz* en 1497<sup>1</sup>. C'est en 1793, que le village prend le nom de Couz<sup>2</sup>.

Le nom de « couz » est un terme savoyard qui signifie « col ». Ce toponyme indique une situation proéminente. Le col du Couz, situé à seulement 620 m d'altitude, porte d'ailleurs le même nom. Mais le terme peut également avoir pour origine le bas-latin *Cos* (pierre) ou le vieux français (passage resserré).

Saint-Jean-de-Couz est un lieu de passage pour les pèlerins qui se rendent en Italie, ou en viennent et se dirigent vers l'ouest en direction de Compostelle. Ce cheminement de chapelle en chapelle intègre au 15<sup>ème</sup> s. et au début du 16<sup>ème</sup> s. une étape à Saint-Jean-de-Couz, alors dans le diocèse de Grenoble<sup>3</sup>.

Durant le Moyen-Age, les communes de Saint-Jean-de-Couz, de Saint-Christophe-la-Grotte (Savoie) et de Saint-Christophe-sur-Guiers (Isère) constituent une seule et même paroisse, l'église se situant dans le bourg isérois ; les habitants ne disposent alors que de la petite chapelle Saint-Blaise. En 1673, Saint-Jean-de-Couz est érigé en paroisse distincte ; en 1803, la paroisse est adjointe temporairement à celle de Saint-Thibaud-de-Couz<sup>4</sup>. Dans le courant du 19<sup>ème</sup> s., elle est rattachée à l'archiprêtré des Marches, puis de Vimines.

Au début du 19<sup>ème</sup> s., la commune de Saint-Jean-de-Couz, intégrée au canton des Echelles depuis 1801, est décrite comme une localité implantée dans une « situation des plus ingrates » par le préfet Verneilh. Plus tard, en 1872, elle est mentionnée par Raverat comme

« un village peu important et encore plus pauvre que Saint-Thibaud »<sup>5</sup>.

Aujourd'hui, Saint-Jean-de-Couz se développe et accueille de nouvelles constructions pavillonnaires.

## Organisation du bâti

### Village et hameaux

Saint-Jean-de-Couz est formé de trois groupements bâtis qui structurent son territoire : les Héritiers, petit hameau au nord de la commune, Saint-Jean, qui regroupe le plus grand nombre de bâtiments et l'église, et le village de Côte-Barrier, au sud de la commune. A l'exception du hameau des Héritiers, qui rassemble, dans un tissu aéré, trois à quatre maisons rurales, les deux autres présentent une densité relativement importante et un maillage plutôt serré.

A Saint-Jean, on peut encore repérer deux pôles d'habitat : le lieu-dit le Replat qui accueille la majorité des constructions, et le haut de Saint-Jean, près de l'église.

Le Replat était déjà une importante zone habitée dans la première moitié du 18<sup>ème</sup> s., comme le confirme la carte sarde de 1728.

L'étude comparée des cadastres, ancien (carte sarde 1728, cadastre 1897) et actuel (2000), montre une réelle pérennité de l'implantation des hameaux, ainsi que des toponymes, souvent inchangés.

Le hameau des Héritiers tient son nom de la famille Lhéritier qui y vivait dans le premier tiers du 18<sup>ème</sup> s. Le lieu-dit se nommait alors Saint-Jean.

Le tissu a peu évolué dans les périodes récentes : les rares constructions implantées en écart et laissées à l'abandon ont disparu et un faible nombre de bâtiments récents a été construit au sud de Côte Barrier.

### Constructions isolées

Elles sont très rares aujourd'hui à Saint-Jean-de-Couz, et figurent en petit nombre pour les époques plus anciennes.

Ainsi, sur le document cadastral de 1728, une clairière, ménagée sur les étages supérieurs du versant est du Mont-Beauvoir, dispose alors de 5 granges. A l'extrême sud de la commune se

<sup>1</sup> Il ne reste rien des premiers édifices religieux.

<sup>2</sup> PAILLARD, Ph. (sous la direction de), *Histoire des communes savoyardes*, Tome 2, éd. Horvath, Roanne-le-Coteau, 1984, p. 187.

<sup>3</sup> PARAVY, P., « Pèlerinages et pèlerins dans les diocèses de Grenoble et d'Embrun », in *Atlas culturel des Alpes occidentales de la préhistoire à la fin du Moyen Age*, coll. sous la direction de Colette JOURDAIN-ANNEQUIN, éd. A. et J. Picard, Paris, 2004, p. 360.

<sup>4</sup> *Paroisses et communes de France, Savoie*, CNRS, Paris, 1979, p. 323.

<sup>5</sup> RAVERAT, A., *Savoie : promenades historiques, pittoresques et artistiques en Maurienne, Tarentaise, Savoie Propre, Chautagne*, éd. Raverat Achille, 1872.

trouve une grange, et côté ouest, en direction de Corbel, au lieu-dit Angebens ou Engebens (aujourd'hui Jubin), sont indiquées neuf granges.

## Le patrimoine de Saint-Jean-de-Couz

### Archéologie

Il existe peu de documentation concernant Saint-Jean-de-Couz d'un point de vue archéologique.

Seul un fragment de coupe en argent, décorée d'un Victoire assise et de deux *putti*, a été découvert dans la seconde moitié 19<sup>ème</sup> s. Le lieu exact de cette découverte n'est pas précisé<sup>6</sup>.

### Patrimoine religieux

#### Église

Une église est mentionnée dès 1100 en tant qu'*ecclesia de Co*, puis à la fin du 15<sup>ème</sup> s. comme *ecclesia de Couz*.

Au début du 18<sup>ème</sup> s., la mappe sarde fait apparaître un édifice sur l'emplacement qu'elle occupe encore aujourd'hui. Cependant, l'église actuelle, consacrée à Saint Jean-Baptiste, a été reconstruite en 1831.

#### Cimetière

Délimité par un muret, il est implanté sur un terrain au nord de l'église de l'autre côté de la route D45. Cette situation date du 19<sup>ème</sup> s., il a été déplacé en 1849. Auparavant, le cimetière se développait tout autour de l'ancienne église, comme l'indique la mappe sarde.

#### Croix de chemin

Il y en a peu sur le territoire de Saint-Jean-de-Couz. Cependant, une croix comportant une inscription gothique (non déchiffrée) se situe sur une place du lieu-dit du Replat. Cette croix a probablement été déplacée ; elle pourrait correspondre à la croix signalée sur cadastre de 1897 un peu plus bas.

### Patrimoine public

#### Ecoles et mairie-école

Deux écoles se sont succédées à Saint-Jean-de-Couz.

La plus ancienne, située sur la place du Replat, occupait une maison déjà indiquée en 1728.

La première institutrice de l'école laïque à Saint-Jean-de-Couz enseigne en 1845.

L'école actuelle est implantée dans le bâtiment de la mairie-école, construit au 19<sup>ème</sup> s. au Replat. L'architecture de cet édifice est caractéristique de la 3<sup>ème</sup> République ; le bâtiment regroupe, dans une composition symétrique, école de garçons et école de filles.

#### Monument aux morts

Le monument aux morts, érigé en 1922 devant l'église, en l'honneur des habitants de Saint-Jean-de-Couz morts à la guerre de 1914-1918, répond au type largement diffusé de l'obélisque ; il est associé à une statue féminine qui tient une palme, expression du martyr des soldats et symbole de la victoire.

### Artisanat-Industrie-Commerce

#### Extraction de terre réfractaire<sup>7</sup>

Au 19<sup>ème</sup> s. et jusqu'à la moitié du 20<sup>ème</sup> s., on a extrait à Saint-Jean-de-Couz du sable réfractaire utilisé pour confectionner des briques à Saint-Jean-de-Couz dans un premier temps, puis à Saint-Christophe-la-Grotte.

Cette terre, analysée par un chimiste (Bonjean), est qualifiée comme étant une des meilleures terres d'Europe, idéale pour la fabrication de briques réfractaires et de moules pour la métallurgie.

La matière, extraite dans d'abord au lieu-dit la Pointière, puis à Côte Barrier, est stockée dans des entrepôts situés dans ce même lieu-dit ; elle est acheminée par wagonnet.

Dans les années 1950, la terre commence à manquer ; l'exploitation s'arrête au tout début des années 1960.

#### Briqueterie

Une briqueterie était en activité au hameau de Côte Barrier. Il ne reste qu'une partie du four en pierre dans une propriété privée. On aperçoit trois ouvertures pour alimenter le foyer, et une ouverture plus haute donnant accès à la chambre de cuisson.

Jean Millioz la construisit en 1850 après la découverte du gisement de sable réfractaire. L'établissement fonctionna jusqu'en 1890 date à laquelle la briqueterie ferma par manque

<sup>6</sup> REMY, B., BALLEST, F., FERBER, E., *Carte archéologique de la Gaule, Savoie*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, p. 95.

<sup>7</sup> MARET, J., TISSUT, M., *Histoire de tuiles et de tuileries en avant-pays savoyard*, Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette (FAPLA), 2004, pp. 75-78.

d'eau. Un nouveau site de fabrication fut alors implanté à Saint-Christophe-la-Grotte

#### *Scieries*

Une scierie, créée par Joseph Merle et installée au lieu-dit le Marais dans le bourg de Saint-Jean-de-Couz, a fonctionné dès 1899. Ce premier édifice était implanté près de l'actuel cimetière. Un captage et une retenue d'eau, ménagée à Jubin, d'où partait une conduite forcée, permettaient d'actionner la scierie.

En 1924, est bâtie une seconde scierie, plus grande, dont le bâtiment est toujours en place aujourd'hui près de l'ancienne fruitière.

Les bois provenaient de la forêt de Corbel mais aussi des bois communaux.

#### *Tourneries*

Un petit atelier de façonnage d'objets en bois a fonctionné dans le village de Saint-Jean-de-Couz, non loin de la fruitière.

#### *Commerces<sup>8</sup>*

A Saint-Jean-de-Couz, divers commerces ont animé la vie quotidienne du village. Ainsi, des cafés existaient à Côte Barrier mais aussi au Replat. C'est là qu'est encore ouvert le café Denat, en activité dès la fin du 19<sup>ème</sup> s.

Le village a aussi accueilli des établissements d'hôtellerie, dont le plus célèbre reste l'auberge du Cheval Blanc, édifiée au 18<sup>ème</sup> s. En face se trouvaient les écuries pour les chevaux, munies en étage d'un local pour les cochers.

Près de l'église, dans les années 1950, existait une pension de famille « Les Tilleuls », qui recevait de la clientèle venue chercher du repos. Elle a fermé en 1967.



*Pension de famille « Les Tilleuls », fin des années 1950 - Saint-Jean-de-Couz*

Mais d'après les archives communales, le village avait d'autres commerçants et artisans : il y a eu un marchand de vin, une épicerie, un

<sup>8</sup> GARIN, A., *Saint-Jean-de-Couz d'hier et d'aujourd'hui*, non publié, 1990.

cordonnier (en 1820), deux tisserands de chanvre à domicile (fin 19<sup>ème</sup> s.), des couvreurs de chaume, un tailleur de pierre (1869). Selon des délibérations municipales, il y a même eu un cabaret autour de 1866, tenu alors par M. Noël Janin.

#### *Coopérative fruitière<sup>9</sup>*

L'activité d'élevage étant très importante dans la vallée de Couz, Saint-Jean-de-Couz s'est doté, en 1912, d'une fruitière constituée en société civile. Elle prenait en charge le ramassage du lait, mais aussi sa transformation en beurre et en tommes, ainsi que la vente de lait aux particuliers.

En annexe de la fruitière, un bâtiment attenant était réservé à l'élevage et l'engraissement de porcs grâce au petit lait.

Après quelques agrandissements, la société fut dissoute en 1970.



*Fruitière de Saint-Jean-de-Couz - début 20<sup>ème</sup> s.*

#### *Electricité*

C'est grâce à la force hydraulique que Joseph Merle, premier propriétaire de la scierie, actionnait les scies et produisait son électricité. Il était alors le seul à en bénéficier. En 1913, un accord est passé entre M. Merle et la commune pour que ce dernier éclaire le chef-lieu. A ce moment-là, la fruitière se raccorde également à ce réseau et en 1917, le hameau de Côte Barrier est aussi relié.

En 1929, la commune se fournit en électricité auprès de la société du Grésivaudan.

#### *Carrières de pierre calcaire*

A Côte Barrier, près du gisement de terre réfractaire, existe une ancienne carrière de pierre. La pierre de Saint-Jean-de-Couz était réputée dans la région. C'est avec ce matériau qu'a été réalisée la fontaine aux éléphants de Chambéry.

<sup>9</sup> Ibidem.

## Patrimoine rural

### - Les activités traditionnelles :

Les familles vivaient essentiellement de l'élevage et de l'agriculture. Au milieu du 19<sup>ème</sup> s., elles avaient toutes une, deux ou trois vaches, et élevaient chaque année un cochon. Les terres cultivées étaient occupées par la pomme de terre, le chanvre, le seigle, l'avoine et le froment.

La récolte et l'engrangement des fourrages et des foins constituaient alors la majeure partie de l'activité quotidienne.

Mais c'est l'élevage de bêtes laitières qui constituait la ressource et l'activité principale à Saint-Jean-de-Couz, comme tous les villages de la vallée de Couz alentour, à partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> s.

L'élevage de jeunes bœufs, des bouvillons, appelés aussi « melons », a également été pratiqué. Dans le cœur du massif de Chartreuse, certains villages se sont spécialisés dans ce type d'élevage. A Saint-Jean-de-Couz, les troupeaux étaient réduits, et l'élevage des bêtes à viande a été rapidement abandonné au profit de l'élevage laitier<sup>10</sup>.

Parallèlement aux travaux d'agriculture et d'élevage, la forêt a été longtemps exploitée pour le bois d'œuvre comme pour le bois de chauffage.

En effet, la carte sarde (première moitié du 18<sup>ème</sup> s.) signale des « esserts » sur certaines parcelles situées sur les pentes du Mont-Beauvoir. C'étaient des zones déboisées formant alors des clairières d'altitude. Les bois du Mont-Beauvoir appartenaient alors en grande partie au commandeur des Echelles, dont la toponymie actuelle conserve la mémoire puisque la carte IGN indique dans ce secteur une aire dénommée le « Pré du Commandeur ».

Au 19<sup>ème</sup> s., la forêt souffrait de coupes abusives. En 1827, un compte-rendu de séance du conseil municipal mettait l'accent sur l'urgence à « préserver les forêts des dévastations journalières et d'une ruine totale »<sup>11</sup>.

En 1862, sa gestion a été prise en charge par l'Administration des Eaux et Forêts.

Depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> s., l'exploitation forestière et la vente de bois représentent la principale ressource de la commune. En outre, l'entretien de la forêt passe aussi par des coupes d'affouage. Ce droit consenti d'utiliser

et de récolter du bois des forêts communales permet aux habitants de se chauffer.

D'autre part, le tissage du chanvre a été pratiqué dans les fermes, à domicile, pour confectionner des cordes, des draps ou des chemises. A Saint-Jean-de-Couz, des champs de chanvre existaient déjà au début du 18<sup>ème</sup> s. Nommés « chenevier » sur la carte sarde, ces champs, peu nombreux (une dizaine), étaient localisés dans le secteur de Côte Barrier, au chef-lieu de Saint-Jean non loin de l'église, et dans la pointe sud de la commune. Récolté en septembre, le chanvre était trié et peigné en hiver pour n'en retirer que la partie fibreuse, « la filasse ». Le reste des tiges était utilisé comme combustible pour la cheminée et pour les lanternes.

### - Le bâti : volume, implantation, typologies

#### *Les maisons rurales*

Deux types sont représentés sur la commune : le type dissocié et le type unitaire.

La maison rurale de type dissocié est organisée en deux bâtiments distincts : le logis abrite la vie domestique des hommes, l'autre les animaux, le foin et le matériel agricole.

La maison rurale de type unitaire est majoritairement dominante à Saint-Jean-de-Couz. C'est ce que Jules Blache désigne comme « habitat élémentaire »<sup>12</sup>. Ce type d'habitat est caractéristique des communes du piémont, alors que, dans le cœur du massif, l'habitat de type dissocié prédomine.

Le bâtiment est en général de forme allongée, avec un logis comportant un ou deux étages. Elle peut être de type accolé (bâtiment abrité par un toit unique), ou de type juxtaposé (toits différents abritant le logis et les dépendances). Les deux formes sont également représentées à Saint-Jean-de-Couz avec une part plus importante du type accolé.

Ces maisons présentent un petit édicule en saillie de la façade (dépendances) ; il s'agit de la soue du cochon, souvent surmontée du poulailler.

<sup>10</sup> BLACHE, J., *Les massifs de la Grande-Chartreuse et du Vercors – Etude géographique*, rééd. 1931, Laffite Reprints, Marseille, 1978, p. 328, et note 16.

<sup>11</sup> AC, séance du 20/10/1827.

<sup>12</sup> BLACHE, J., *Les massifs de la Grande-Chartreuse et du Vercors*, rééd. 1931, Laffite Reprints, Marseille, 1978, p. 466.



*Maison rurale de type unitaire accolé*

Si la proximité existe, les accès aux espaces de vie des hommes et à l'espace des bêtes et du foin sont bien distincts. Ils sont concentrés en façade ; il n'y a pas de communication intérieure.

Le logis ancien traditionnel présente des dimensions très modestes avec bien souvent une ou deux pièces en rez-de-chaussée et deux à quatre pièces à l'étage.

La pièce de vie, au rez-de-chaussée, comporte le plus souvent, face à la porte d'entrée, un escalier droit en bois, un évier en pierre surmonté d'un petit jour, et une cheminée avec corbeaux en molasse.

L'étage est réservé aux chambres avec parfois une pièce servant de remise, ou un comble pour entreposer du grain et quelques affaires.

#### *Granges-étables*

Les rares granges-étables en écart se trouvaient sur les étages supérieurs des pentes du Mont-Beauvoir. Elles sont figurées en 1728 sur la carte sarde et ont disparu sur le cadastre de 1906, laissant la place à deux ou trois cabanes.

Les granges-étables, indépendantes ou associées au logis, présentent pour la plupart une organisation identique : la partie grange et la partie étable sont séparées par une cloison ; l'étage abrite le fenil.

Cette cloison est percée d'ouvertures carrées, appelées « *trapons* », munies d'un système de fermeture en bois, coulissant, par lesquelles on garnissait, depuis la grange, les râteliers placés dessous.

Certains édifices possèdent une double étable ménagée de part et d'autre de l'espace central de la grange. Cela révèle une plus grande importance du bétail : outre les vaches et les bœufs, des chevaux pouvaient être installés dans la seconde étable (ou écurie) bien distincte.

Parfois, l'espace grange est traversant, ce qui facilite les manœuvres de chars.

L'engrangement du foin se faisait en général par une ouverture sur le fenil, percée au-dessus de la porte grangère. Longtemps manuel, ce dernier a ensuite été pratiqué avec des monte-foins mécaniques qui hissaient les bottes directement dans le fenil.

#### *Fours à pain*

La documentation du 18<sup>ème</sup> s. montre que le village est doté de fours privés et de fours à l'usage de la communauté en proportions égales. Les fours de cette époque ont presque tous disparu – seul un a pu être observé lors de la présente étude.

Ici, les fours sont toujours indépendants, installés dans un abri maçonné complètement ouvert sur un de ses petits côtés.

Brasière et autel sont en molasse, alors que, pour la voûte, la molasse peut être associée à la brique et pour le cendrier à de la pierre de taille calcaire.

Parfois, un emplacement maçonné, également en molasse ou plus rarement en brique, était réservé à la chaudière dans laquelle on faisait cuire la nourriture du cochon.

#### *Fontaines et lavoirs*

La commune de Saint-Jean-de-Couz conserve plusieurs lavoirs. L'un d'entre eux, bâti à proximité de l'église, a disparu. Il s'agit de bassins qui cumulent les fonctions de fontaine et de lavoir.

Ces lavoirs adoptent tous le même type : un bassin rectangulaire en lauzes agrafées reçoit l'eau d'une borne métallique, plus rarement d'un triomphe en pierre de taille ; il est installé sous un abri ouvert et couvert d'un toit à 4 pans.

### - Les matériaux

#### *Maçonneries*

Elles sont élevées en appareil de moellons calcaires joints au mortier et présentent des chaînages d'angle en pierre de taille calcaire (dans quelques rares cas, en molasse).

Les façades du logis étaient traditionnellement recouvertes d'un enduit à base de chaux, qui les protégeait des intempéries, et garantissait une meilleure étanchéité.

Sur les granges-étables, l'enduit n'est pas systématique ; les maçonneries étaient en général simplement jointoyées au mortier de chaux.

### Toitures

Les maisons rurales de type unitaire possèdent le plus souvent des toitures à deux pans, avec parfois une demi-croupe ou une croupe, toujours du côté du logis.

On peut aussi observer quelques pignons à redans lauzés, placés soit en façade, soit séparant la grange du logis (coupe-feu). Les redans sont présents en plus grand nombre au hameau de Côte Barrier.

Le type de couverture, majoritairement rencontré sur les constructions traditionnelles de Saint-Jean-de-Couz, reste l'ardoise (de Maurienne), qui a parfois laissé la place aux plaques de fibre-ciment. Cependant, à Côte Barrier, quelques maisons rurales sont couvertes en tuiles écailles, ce qui constitue des exemples exceptionnels sur la commune.

Les maisons rurales possèdent généralement une dépassée de toiture en façade principale, protégeant les accès. Au niveau du fenil, cette dépassée, fermée par un bardage, permet d'en augmenter la surface et le volume.

### Encadrements et décors

Les décors de façade sont assez rares. Cependant, deux exemples de maisons ont été repérés lors de cette étude : l'une à Côte Barrier a la façade colorée d'un enduit bleuté et de rehauts beiges soulignant les encadrements ; la seconde concerne le café Denat aux Replats où l'enduit rose de façade est égayé par une jolie frise d'entrelacs, de couleur ocre-jaune, placée sous la dépassée de toiture.



*Enduit peint de façade et rehauts des encadrements d'un logis à Saint-Jean-de-Couz*



*Frise peinte sous dépassée de toiture – Café Denat aux Replats*

Les encadrements d'ouvertures sont majoritairement en pierre de taille calcaire. La molasse, faiblement représentée, n'est utilisée que pour les ouvertures des étages supérieurs ou seulement des jours sur les combles.

## Bibliographie

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique*, Marseille, Laffite Reprints, 1978, 2 tomes.

MARET, J., TISSUT, M., *Histoire de tuiles et de tuileries en avant-pays savoyard*, Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette (FAPLA), 2004.

PARAVY, P., « Pèlerinages et pèlerins dans les diocèses de Grenoble et d'Embrun », in *Atlas culturel des Alpes occidentales de la préhistoire à la fin du Moyen Age*, coll. sous la direction de Colette JOURDAIN-ANNEQUIN, éd. A. et J. Picard, Paris, 2004, p. 360.

RAVERAT, A., *Savoie : promenades historiques, pittoresques et artistiques en Maurienne, Tarentaise, Savoie Propre, Chautagne*, éd. Raverat Achille, 1872.

*Abréviation employée :*

AC, Archives Communales

# Le patrimoine de Saint-Jean-de-Couz en quelques sites

## *Patrimoine religieux*

- Eglise 19<sup>ème</sup> s. à Saint-Jean-de-Couz
- Croix au Replat

## *Patrimoine rural*

- Fontaine aux Héritiers
- Grange en écart aux Combes
- Maison rurale de type unitaire au Replat
- Maisons rurales de type unitaire à Côte Barrier
- Four à pain communal à Côte Barrier
- Grange-étable à Côte Barrier (A4 575)

## *Patrimoine artisanal et industriel*

- Café Denat au Replat
- Ancienne auberge du Cheval Blanc
- Site d'extraction de terre réfractaire à Côte Barrier
- Vestige du four de l'ancienne briqueterie à Côte Barrier

## Les sites menacés :

Éléments nécessitant une intervention rapide pour leur sauvegarde :

- Site d'extraction de terre réfractaire à Côte Barrier
- Vestige du four de l'ancienne briqueterie à Côte Barrier
- Grange en écart aux Combes

